

139	UTBM Service communication	Dépêche AEF	7 novembre 2022
		Enseignement / recherche	UBFC - UB - programme d'investissements d'avenir

MISE À JOUR **UBFC : l'État suspend les versements du PIA et de France 2030, après le départ de l'université de Bourgogne**

La décision de l'université de Bourgogne de quitter l'UBFC entraîne la suspension "avec effet immédiat" des versements prévus aux titres du PIA (programme d'investissements d'avenir) et de France 2030, indiquent le MESR (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) et le SGI dans un courrier adressé aux établissements membres le 27 octobre 2022. "Nous souhaitons, écrivent-ils également, que vous nous présentiez un nouveau projet de coordination régionale robuste". Quatre des six membres de la Comue (Communauté d'universités et établissements), auxquels s'associent les Arts et Métiers, présentent le 7 novembre un projet de Comue expérimentale, avec "de nouveaux partenaires". Ce nouveau regroupement se fera sans Burgundy School of business, qui quitte la Comue.



"L'État suspend avec effet immédiat les versements liés à l'ensemble des projets PIA (programme d'investissements d'avenir) et France 2030 portés par la Comue", indiquent Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, dans un courrier daté du 27 octobre 2022. "La remise en question du périmètre de la Comue entraîne en effet la rupture du contrat tel que passé entre l'État, via l'Agence nationale de la recherche, et la Comue UBFC (Université de Bourgogne Franche-Comté)", justifient-ils. En conséquence, ils demandent de "ne plus engager à partir d'aujourd'hui de dépenses nouvelles" dans le cadre des projets remportés par la Comue sur appel à projets. Concrètement, "les dépenses engagées juridiquement six jours après la réception de ce courrier ne sont plus considérées comme éligibles". Le courrier confirme ce que le président d'UBFC avait déclaré dès le 5 septembre à AEF Info – après que l'université de Bourgogne a décidé, en conseil d'administration, de sortir de la Comue. "Ces projets ont été gagnés sur une stratégie de site, celle d'UBFC, disait-il. Si la Comue éclate, tous les projets qui ont vocation à structurer le site vont être arrêtés" (lire

sur AEF info (<https://www.aefinfo.fr/depeche/678266>)). Dans la foulée, le lancement du projet Harmi, prévu en septembre, avait été annulé. Il représentait une enveloppe de 14 millions d'euros au titre du PIA 4 Excellences (Excellence sous toutes ses formes (AAP du PIA 4)).

Un mois pour présenter un calendrier et des jalons préparant l'arrêt de la Comue

Dans leur courrier, adressé à l'ensemble des sept membres de la Comue ainsi qu'au président d'UBFC, Sylvie Retailleau et Bruno Bonnell leur demandent de proposer à l'État "d'ici à un mois à réception de ce courrier un calendrier fixant tous les jalons préalables à l'arrêt de la Comue UBFC, ainsi qu'un document relatif aux projets du Programme investissements d'avenir-France 2030 dont la Comue a pu être lauréate et qui, de fait, sont remis en cause et ne pourront pas se poursuivre dans le cadre d'une simple convention de coordination territoriale".

Au-delà, ils expriment leurs "vives inquiétudes quant à la structuration régionale à venir de l'enseignement supérieur et de la recherche dans vos territoires, ainsi qu'à sa dynamique et sa reconnaissance au niveau national et international".

"Nous souhaitons, écrivent-ils, que vous nous présentiez un nouveau projet de coordination régionale, robuste, pérenne et à la hauteur de l'excellence du site de Bourgogne-Franche-Comté".

Vers Une Comue expérimentale

De leur côté, les membres de la Comue (hors université de Bourgogne et Burgundy School of business) organiseront, le 8 novembre, une conférence de presse pour présenter un nouveau projet leur permettant de "reprendre le chemin d'une construction collective de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bourgogne-Franche-Comté".

L'objectif est de constituer "une Comue expérimentale qui associe des établissements de Bourgogne et de Franche-Comté (l'Institut Agro Dijon, l'UTBM (Université de technologie de Belfort-Montbéliard), le campus Arts et Métiers de Cluny, Supmicrotech-ENSM (École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques)) et l'Université de Franche-Comté) ainsi que de nouveaux partenaires".

Burgundy School of business quitte à son tour la Comue

Cette Comue expérimentale est vouée à se construire sans l'université de Bourgogne et sans Burgundy School of business. En effet, l'école de commerce a annoncé au conseil des membres qu'elle quitte la Comue, indique Stéphane Bourcieu, directeur de BSB, interrogé par AEF Info le 7 novembre 2022.

"Nous n'avons jamais été en position de défiance vis-à-vis de la Comue, précise-t-il. Mais, dans notre manière de voir, dans les postulats qui étaient ceux des membres fondateurs au départ, il y avait deux dimensions importantes : l'équilibre entre les trois pôles que sont l'université de Bourgogne, l'université de Franche-Comté et les écoles ; ainsi que l'équilibre territorial entre la Bourgogne et la Franche-Comté."

"Aujourd'hui, cet équilibre est rompu et on ne peut pas avoir de Comue sans l'acteur le plus important, en termes de poids scientifique et de nombre d'étudiants", estime Stéphane Bourcieu. "En perdant l'université de Bourgogne, on perd la locomotive", termine-t-il.